



GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

n° 9 – janvier 2007

Francophonies américaines

SOMMAIRE

Robert Fournier : *Présentation*

Marc Picard : *Les noms de famille du Canada français : origines et évolution*

Paul Laurendeau : *Avoir un méchant langage. Du comportement social dans les représentations épilinguistiques de la culture vernaculaire : le cas du Québec francophone*

Julie Auger, Anne-José Villeneuve : *L'épenthèse vocalique et les clitiques en français québécois*

Patrice Brasseur : *Les représentations linguistiques des francophones de la péninsule de Port-au-Port à Terre-Neuve*

Marie-Odile Magnan, Annie Pilote : *Multiculturalisme et francophonie(s) : Enjeux pour l'école de la minorité linguistique*

Michel Chevrier : *Franchir les seuils : le théâtre liminaire de Jean Marc Dalpé et de Michel Ouellette*

Edith Szlezák : « Parfois le bon mot nous échappe » : *Interference Phenomena Among Franco-Americans in Massachusetts*

Cynthia A. Fox, Jane S. Smith : *Recherches en cours sur le français franco-américain*

Peggy Pacini : *Présence visible et invisible de la langue française dans la littérature franco-américaine contemporaine*

Pascal Lepesqueux : *Le français hérité de la Nouvelle-Orléans*

Robert Fournier : *Une petite histoire des Français d'icitte*

Comptes rendus

Régine Delamotte-Legrand : Aliyah Morgenstern, 2006, *Un JE en construction. Genèse de l'auto-désignation chez le jeune enfant*, Bibliothèque de Faits de Langues, Paris, Ophrys, 176 p.

Danièle Latin : Equipe IFA- Sénégal, 2006, *Les mots du patrimoine : le Sénégal*. AUF/EAC, Paris, 599 p.

Aurélie Lefebvre : Michel Beniamino, Lise Gauvin (dirs.), 2005, *Vocabulaire des études francophones. Les concepts de base*, Presses Universitaires de Limoges (PULIM), coll. Francophonies, 210 p.

L'EPENTHESE VOCALIQUE ET LES CLITIQUES EN FRANÇAIS QUEBÉCOIS

Julie Auger & Anne-José Villeneuve

Indiana University

1. Introduction

Les dialectes du français se distinguent les uns des autres grâce à une multitude de différences lexicales, phonologiques et grammaticales. Alors que certaines différences sont très saillantes (par exemple, la paire *weekend/fin de semaine* qui distingue le français européen et le français canadien ou la diphtongaison des voyelles longues en français québécois dans des mots comme *père* ou *chose*), d'autres sont beaucoup plus subtiles. Il s'agit parfois de différences de fréquence d'usage, comme dans le cas des mots *miroir* et *glace* (le premier est le mot le plus employé au Québec, alors que l'usage de *glace* est répandu en France) ou dans l'affrication qui caractérise des mots comme *dire* et *tulipe*, de différences de sens (par exemple, le plancher qui peut être recouvert de tapis ou de linoléum au Québec), ou du caractère unique d'une construction syntaxique dont la particularité n'est pas reconnue par les locuteurs (par exemple, les infinitives hypothétiques du français québécois : *Avoir su, je l'aurais pas fait* ; cf. Villiard 1982, Martineau & Motapanyane 1996, 1997).

La réalisation du schwa dans des mots comme *chemin*, *creton* ou dans des suites de pronoms du type *je le savais* constitue une différence intéressante entre le français québécois et le français hexagonal. Si la métathèse apparente du schwa dans la prononciation [kəʁtɔ̃]¹ constitue une caractéristique très saillante d'un français québécois rural ou plus ancien, le fait que le schwa soit souvent absent dans des mots comme *cimetière* ou *depuis* en français parisien mais que cette absence soit beaucoup plus rare en français québécois (Charette 1991 : 31) ou que certains schwas aient tendance à être réalisés dans des positions différentes dans une séquence de clitiques comme *je me prépare* ([ʒməpʁɛpʁəʁ] en français québécois vs. [ʒəmpʁɛpʁəʁ] en français hexagonal (Delattre 1949b : 46) constitue une différence beaucoup plus subtile. De plus, la réalisation de schwa contribue à distinguer les variétés de français canadien. Ainsi, le français québécois se distingue du français acadien dans son traitement du schwa dans des mots qui, en français standard, se terminent par une obstruante suivie d'une

¹ Nous utilisons le symbole [ə] pour des raisons purement pratiques, tout en reconnaissant que de nombreux collègues représentent le même son à l'aide du symbole [œ].

liquide et d'un schwa (par exemple, *autre*). Si le français québécois familier simplifie ces groupes finaux de façon quasi catégorique (par exemple, *autre* [ot]), le français acadien, du moins dans la variété du sud-est du Nouveau-Brunswick, permet une métathèse apparente : *d'autres* [dotər] *filles* ou *entre* [ātər] *les deux bouchées*.

Peu d'analyses examinent en détail la distribution de schwa en français en général et en français québécois en particulier. Si les travaux de Charette (1991), Côté (2000) Côté & Gingras (ms.), Eychenne (2003), Mezzetta (2002), Morin (1974, 1982) et Picard (1974, 1991a) fournissent des informations précieuses sur la distribution de schwa en français québécois, les études quantitatives sont, à notre connaissance, peu nombreuses. Par exemple, Durand & Eychenne (2004) étudient différentes positions dans un petit corpus de la ville de Québec, alors que Côté (2006) se penche sur la syllabe initiale de mots comme *cerise* et *demande*. Une étude détaillée et quantitative de schwa en français québécois s'impose donc, et pour bien rendre compte de la complexité du phénomène, elle devrait prendre en compte la position du schwa dans le mot, le type de mot, le contexte syntaxique et/ou prosodique, le caractère sous-jacent ou dérivé de la séquence de consonnes permise, ainsi que le nombre et la nature des segments adjacents au schwa (voir, en plus des auteurs cités ci-dessus, Dell 1977 et Tranel 1981). Notre objectif dans le présent article est de contribuer à cet objectif en étudiant la réalisation de schwa dans les monosyllabes grammaticaux du français québécois.

Cet article présente les résultats d'une analyse préliminaire de la réalisation de schwa dans deux variétés de français québécois, le français saguenayen et le français montréalais. Ces deux variétés sont contrastées avec le picard, une langue gallo-romane proche parente du français. Une analyse de schwa dans les mots grammaticaux monosyllabiques sera développée dans le but de fournir des éléments de réponses à deux questions importantes : (i) ces mots grammaticaux sont-ils tous des clitiques qui se combinent avec leur hôte de la même façon, et (ii) peut-on proposer une analyse uniforme du schwa qui apparaît de façon variable dans ces formes ?

2. L'alternance entre schwa et son absence

Comme le font remarquer de nombreux linguistes, dont Côté (2000 : 79), les conditions qui déterminent l'alternance entre schwa et son absence en français sont fort complexes et les analyses proposées diffèrent grandement. Que ces analyses insèrent le schwa ou qu'elles l'effacent, elles s'entendent pour reconnaître que la présence de schwa peut généralement être attribuée au besoin d'éviter une séquence de consonnes complexe². Par exemple, alors qu'aucun schwa ne précède le suffixe *-ment* lorsque celui-ci suit un adjectif se terminant par une voyelle ou une seule consonne, un schwa doit être prononcé lorsque deux consonnes le précèdent, comme l'illustrent les exemples en (1). On observe une alternance semblable avec le verbe *regarder*, le pronom *je* et la préposition *de*, comme on peut le voir en (2)-(4). Les exemples avec *je* en (3) démontrent de plus qu'en français québécois, la position du schwa varie en fonction du nombre et de la nature des consonnes se trouvant de chaque côté du pronom. De plus, si le schéma [əC], qui ressemble à un cas de métathèse, est possible avec le verbe *regarder* (cf. (2)b) et avec *je* (cf. (3)b), seul le schéma [Cə] est possible avec *de*, tel qu'illustré en (4)b³.

² Cette explication ne convient cependant pas au schwa réalisé en fin de mot en français hexagonal (par exemple : *Bonjour-e !*) ; cf. Carton 1999 et Hansen & Hansen 2004, par exemple.

³ Côté (2006) note la possibilité de [əd] dans le verbe *demande* en français québécois. Nous sommes d'accord que cette forme est possible dans un contexte comme *je me demande* mais nous n'avons observé aucun exemple comme *Paul demande* [ədɥād] *ta réponse* dans nos corpus.

- (1) a. *vraiment* [vʁɛmã]
 b. *habilement* [abilmã]
 c. *justement* [ʒystəmã]
 d. *librement* [libʁəmã]
- (2) a. *pis on regardait* [ʁgaʁdɛ] *pas à (la) dépense.* (Saguenay ; CG)
 b. *tu fais juste regarder* [əʁgaʁdɛ] *en physique au cégep* (Saguenay ; MG)
- (3) a. *quand t'es arrivée, je me préparais* [ʒmɛʁpɛʁaʁɛ] *pour la finir* (Saguenay ; LB)
 b. *comme je viens* [kɔmɛʒvjɛ] *de te dire tantôt* (Saguenay ; LB)
 c. *je le sais* [ʒəlse] *pas* (Saguenay ; LB)
- (4) a. *j'vas vous faire un peu d'place* [pøtplas], *là, hein* (Petite Vie)
 b. *c'est à cause de la maususse de société* [mozysdəsɔsjete] (Petite Vie)

Sur la base de distributions de ce type, certains chercheurs proposent des règles qui décrivent les conditions dans lesquelles un schwa présent dans la structure sous-jacente peut être effacé, alors que d'autres rendent compte de cette alternance en termes d'insertion. Selon Côté (2000), de nombreux chercheurs admettent maintenant que les deux analyses sont appropriées pour différents schwas. Si les deux types de schwas existent, une des questions centrales de la phonologie française consiste à déterminer quels schwas sont sous-jacents et quels schwas résultent d'un processus d'épenthèse. Côté, qui souscrit à cette analyse, pose que les schwas à l'intérieur des morphèmes (par exemple, *demain*) sont présents dans la structure sous-jacente et qu'ils peuvent être effacés dans des contextes phonologiques favorables, alors que les schwas présents en frontière de morphème ou de mot sont épenthétiques. Elle pose également que certains schwas intérieurs ne sont pas soumis à la règle d'effacement ou d'insertion. Précisément, un schwa qui n'est jamais effacé a été, dans son analyse, réanalysé et est devenu un /œ/ stable, semblable à la voyelle de la première syllabe du mot *jeunesse*, alors que les schwas qui ne sont jamais réalisés, comme dans le mot *samedi*, sont absents de la forme sous-jacente.

3. Notre étude

Les données de notre étude sont tirées de deux types de corpus : un corpus de français oral du Saguenay obtenu au moyen d'entrevues sociolinguistiques laboviennes, et un corpus issu de deux séries télévisées québécoises représentant le français familier et populaire parlé à Montréal. Le corpus de français du Saguenay a été élaboré par Claude Paradis au début des années 1980 et est décrit en détail dans Paradis (1985). Les données orales de quatre locuteurs du corpus Paradis sont utilisées pour la présente étude : deux femmes âgées respectivement de 20 et de 41 ans, et deux hommes âgés respectivement de 28 et 42 ans. Quarante-cinq minutes d'enregistrement ont été analysées pour chaque locuteur. En ce qui concerne les données du français de Montréal, elles sont extraites de la version DVD des séries télévisées québécoises *La Petite Vie*, diffusée de 1993 à 1999, et *Les Bougon* en ondes à Radio-Canada depuis 2004. Les données orales de huit épisodes d'environ 30 minutes chacun sont utilisées pour chaque série. Des données complémentaires tirées du corpus Montréal 1984, ainsi que quelques exemples recueillis par les auteures de cet article, sont citées à l'occasion⁴.

⁴ Nous remercions Claude Paradis et Pierrette Thibault de nous avoir si gentiment donné accès à leurs corpus pour cette étude.

Tous les cas où une suite d'au moins deux clitiques du type Cə apparaît devant consonne ont d'abord été recensés. Les occurrences ont ensuite été classées en fonction du contexte phonologique (post-consonantique vs. post-vocalique), de la présence ou de l'absence du schwa et de son lieu d'apparition. Pour les suites de deux clitiques, nous avons donc obtenu les types de séquences suivants :

- C₁ + C₂, sans schwa (ex. Est-**c'qu'ça** va être long ? ; étant donné **qu'd'la** céramique)
- schwa + C₁ + C₂ + schwa (ex. comme **e-j'te disais** ; quand **e-j'te dis** [kãtəʃtəd^zi])
- C₁ + schwa + C₂ (ex. Ben, **je l'sais** pas ; i vont **te l'dire**)
- C₁ + C₂ + schwa (ex. Moman, **j'te parle** là ; avec **c'que ça** nous rapporte)
- C₁ + schwa + C₂ + schwa (ex. c'est **que je veux** faire bouger les choses)

4. Epenthèse vocalique en picard

Une analyse détaillée des différents contextes où une alternance entre [e], la voyelle par défaut de cette variété, et son absence existe pour le picard, une langue gallo-romane proche parente du français (Auger 2000, 2001, 2003). Plus particulièrement, c'est le picard qui est parlé dans le Vimeu, dans l'ouest du département de la Somme, qui a retenu notre attention. La conclusion que [e] est la voyelle par défaut et constitue l'équivalent du schwa français dans cette variété est basée sur les faits suivants. D'une part, schwa possède un statut très marginal dans cette variété : dans son dictionnaire, Vasseur (1963) note quelques schwas réduits à la fin de mots qui se terminent par des groupes consonantiques, mais très peu de schwas pleins. D'autre part, le picard du Vimeu emploie [e] dans les contextes où le français a recours à schwa : devant un *h* aspiré, tel qu'illustré en (5)a, et devant le suffixe *-mint* '-ment', comme on le voit en (5)b.

- (5) a. *déhors* [deɔr] 'dehors'
 b. *grand* ~ *granmint* [grãmẽ] 'beaucoup' vs. *large* ~ *largémint* [larzẽmẽ] 'largement'

L'analyse d'Auger révèle l'existence de deux types de [e] en picard : si certains font partie de la forme sous-jacente des mots et peuvent causer l'application de certaines règles phonologiques ou les subir, la plupart sont au contraire insérés lorsque des séquences de consonnes trop complexes ne peuvent être syllabifiées. Les /e/ sous-jacents déclenchent généralement la palatalisation de la consonne précédente⁵ comme en (6)a, et ne peuvent être effacés que dans quelques mots très fréquents, comme en (6)b. Les [e] épenthétiques, pour leur part, sont soumis à une alternance régulière entre leur présence et leur absence et ils ne déclenchent pas la palatalisation, comme on peut le voir en (7).

- (6) a. *éj couque* [kuk] 'je couche' vs. *coucher* [kutʃe] 'coucher'
 b. *déjo/djo* [deʒɔ]/[dʒɔ] 'déjà'
 (7) a. *Ch'est dire qu'oz* [koz] *étoème coér jonnes* (Chl'autocar 17)

⁵ Des exceptions existent. Par exemple, les /e/ qui apparaissent dans des contextes pouvant constituer des cas de métathèse et ceux qui correspondent à un /a/ français ne déclenchent pas la palatalisation, comme on peut le voir en (i) et (ii). De plus, certaines exceptions lexicales existent, comme le mot *qué* 'quel', tel qu'illustré en (iii). Voir Dawson (2003, 2004) pour plus de détails.

- (i) *guérnier* 'grenier'
 (ii) *quérbon* 'charbon'
 (iii) *qué plaisi* 'quel plaisir'

- ‘C’est dire que nous étions encore jeunes’
 b. *Qu’éj [keʒ] sus bête* (Chl’autocar 17)
 ‘Que je suis bête’

Une analyse détaillée de l’épenthèse vocalique dans les différents contextes révèle que des contraintes phonologiques conditionnent l’insertion vocalique et que ces conditions varient légèrement d’un domaine à l’autre. Ainsi, l’épenthèse est déclenchée dans tous les cas par la nécessité d’autoriser la réalisation de consonnes qui excèdent ce que permet la structure syllabique du picard. Par exemple, [e] est inséré devant une séquence de consonnes qui ne constitue pas une attaque acceptable, comme c’est le cas de [dd] ou [ʃl] en (8), et qu’aucune position consonantique n’est disponible pour syllabifier la consonne qui pose problème. Cependant, il faut reconnaître l’existence de deux schémas différents (le schéma CCeC caractérise les frontières de mots, comme on peut le voir en (8), alors que le schéma CeCC constitue le schéma de base dans les groupes clitiques, comme en (9)a,b) et le rôle de certaines contraintes qui est limité à certains domaines (par exemple, la contrainte contre les mauvais contacts syllabiques est active dans les groupes clitiques mais pas aux frontières de mots, ce qui fait que l’on obtient le schéma CeCC en (9)c,d) (voir Auger 2003).

- (8) *O vnoème éd déchénne dé chl’éspréss d’ Amiens,*
 [o vnwēm ed deʃēn de ʃlespres d āmjē]
 ‘nous venions de descendre de l’express d’Amiens
pi o no nn’ alloème à Boégnny, mon d’ mes gins. (Chl’autocar 17)
 [pi õ no nn alwēm a bwēɲi mō d me ʒē]
 et nous nous en allions à Buigny, chez mes parents’
- (9) a. *mais conme éj té connouos* [eʒ.te.kõ.nwɔ] (Rinchette 38)
 mais comme je te connais
- b. *a n’ mé sanne point naturél du tout* [ãn.me.sãn] (Rinchette 69)
 ça ne me semble pas naturel du tout
- c. *j’ém débrouille pour mingeu* [ʒēm.de.bruj] (Rinchette 144)
 je me débrouille pour manger
- d. *Mais o n’ él dirouot mie.* [o.nel.di.rwɔ] (Rinchette 61)
 mais on ne le dirait pas

Une fois ces différences de domaine identifiées, le rôle de la contrainte qui défavorise les mauvais contacts syllabiques reconnu, et les mécanismes d’autorisation des consonnes compris, le comportement de l’épenthèse vocalique en picard du Vimeu devient parfaitement régulier. Elle affecte tous les groupes consonantiques qui posent problème de la même façon et le choix du schéma CeCC ou CCeC est tout à fait prévisible. En contraste, la distribution du schwa en français est beaucoup plus complexe et, nous le soupçonnons, ne peut recevoir un traitement unique semblable à celui proposé pour le picard.

5. Epenthèse vocalique en français québécois

La distribution de schwa en français québécois (FQ) informel présente plusieurs parallèles avec l’épenthèse de [e] en picard du Vimeu (VM). Ainsi, dans les deux variétés, on entend souvent une voyelle par défaut devant le pronom *je*, comme on le voit en (10), et avant des verbes où le préfixe *re-* est suivi d’une consonne, comme en (11). Dans la combinaison des pronoms *je* et *te*, la voyelle suit /t/, comme en (12), alors que dans la combinaison *je le*, elle

sépare les deux consonnes, comme on peut le voir en (13). De plus, le mot *rien* est très souvent précédé d'une voyelle, tel qu'illustré en (14). Finalement, on voit en (15) que la variation entre [l] et [ll] dans le pronom accusatif de troisième personne du singulier dans les deux variétés s'accompagne de variation dans la présence d'une voyelle par défaut.

- (10) a. *Quante éj vo dis "vue sur mér" j'én vo mins point.* (PV ; Chl'autocar 41)
 'Quand je vous dis 'vue sur mer' je ne vous mens pas'
 b. *Un chien saucisse, e-j'vois pas l'rapport.* (FQ, Petite Vie)
- (11) a. *i s'a coér értornè* (PV, Chl'autocar 54)
 'il s'est encore retourné'
 b. *J'imagine qu'ils doivent ertourner voir les mêmes* (FQ, Montréal, sujet 2)
- (12) a. *Bè j'té trouve jolimint tchurieux pour un jonne honme* (PV ; Chl'autocar 44)
 'bien je te trouve joliment curieux pour un jeune homme'
 b. *Ben non. J'te niaise !* (FQ ; Petite Vie)
- (13) a. *Ah oui ! J'él connoais, li* (PV, Chl'autocar 33)
 'Ah oui ! Je le connais, lui'
 b. *Mais lorsque j'en ai l'occasion, je l'fais* (FQ, Saguenay, BM)
- (14) a. *Ch'n'étoait point pour é-rién qu'il avoait yeu chl'idèe lo.* (PV ; Chl'autocar 65)
 'ce n'est pas pour rien qu'il avait eu cette idée-là'
 b. *Tu m'fais parler pour e-rien* (FQ ; Petite Vie)
- (15) a. *J'l'ai rmértchè pu d'un coup* (PV ; Chl'autocar 87)
 b. *Jé ll'ai djo vu au Picardy d'Amiens* (PV ; Chl'autocar 56)
 c. *après ça j'l'ai r'pris pour faire les sandwiches* (FQ ; Petite Vie)
 d. *J'l'imagine, je ll'imagine* [ʒlimaʒɪm / ʒəllimaʒɪm] (FQ, Fortier)

En outre, des différences importantes distinguent les deux variétés linguistiques. Ainsi, par exemple, le schéma C#eCC qui caractérise les frontières de mots en picard affecte toutes les consonnes qui posent un problème de syllabation de la même façon. En français québécois, nous avons vu plus haut que le schéma C#əCC est fréquemment observé avec des mots qui commencent par /ɛC/ et avec le pronom sujet *je*. Par contre, il n'est observé avec les occlusives que de façon exceptionnelle⁶ ; dans ces cas, on obtient le schéma C.Cə.C, tel qu'illustré en (16b). Si le schéma C.# əC.C est permis avec le déterminant *le*, il est beaucoup moins fréquent dans nos données que le schéma C.#CəC ; voir (17). De plus, certaines combinaisons de clitiques placent la voyelle épenthétique dans des positions différentes en picard et en français québécois, comme on peut le voir en (18). Finalement, alors que le picard exige l'insertion d'une voyelle épenthétique dans toutes les séquences de trois consonnes qui ne peuvent être syllabifiées, le français québécois permet l'épenthèse mais il permet aussi à certaines séquences d'être réalisées sans voyelle épenthétique, comme l'illustre (19) (Picard 1974 ; Côté 2000).

- (16) a. *Est pu fort éq [rekl] li* (PV, Chl'autocar 22)
 'c'est plus fort que lui'
 b. *I est r'venu plus vite que [tkəp] prévu* (FQ, Petite Vie)
- (17) a. *comme él [mels] Saint-Sacrémint* (PV, Chl'autocar 19)
 'comme le Saint-Sacrement'

⁶ Voici les exemples recueillis dans notre corpus :

- (i) *dans l'ouest de [wɛstədə] Montréal* (Pierre Bruneau, nouvelles de TVA)
 (ii) *selon les contacts [ə] qu't'avais* (Saguenay, AG)

- b. *si tu manges el* [ʒəlm] *moindrement* (FQ, Saguenay, JL)
 c. *j'voulais avoir le* [ɛləf] *fond noir* (FQ, Saguenay, LB)
- (18) a. *J'ém* [ʒems] *souvarai longtemps d'chés jours lo.* (PV ; Chl'autocar 46)
 'je me souviendrai longtemps de ces jours-là'
 b. *J'me* [ʒmɛʃ] *réveille avec le gros smile dans face, toute.* (FQ, Petite Vie)
- (19) a. *I feut qu'j'ém* [kʒem] *dépéque !* (PV ; Chl'autocar 32)
 'il faut que je me dépêche'
 b. *ça veut dire que faut qu'j'fasse* [kʃf] *attention quand même* (FQ, Saguenay, LB)
 c. *OK, comme ej* [mɛʒvj] *viens d'te dire tantôt...* (FQ, Saguenay, LB)
 d. *Comme j'te* [mʒtə] *dis quand tu connais les gens...* (FQ, Montréal 1984)
 e. *j'aimais mieux ça quand ej les* [tɛʒl] *faisais* (FQ, Saguenay, LB)
 f. *quand* [tʃf] *j'faisais des figurines* (FQ, Saguenay, LB)

De telles différences soulèvent de nombreuses questions en ce qui concerne la distribution de schwa en français québécois. Si les similarités dans les conditions phonologiques qui favorisent la présence de la voyelle épenthétique dans les deux variétés sont attendues étant donné le lien de parenté qui les unit⁷ et la possibilité d'une motivation universelle, les différences méritent qu'on les explique. Étant donné la diversité des emplois, une analyse complète de la distribution de schwa en français québécois n'est pas possible ici. Le présent article constitue donc un premier pas dans cette direction. Il examine la distribution de schwa dans les groupes de clitiques pronominaux, compare cette distribution à celle observée dans d'autres séquences de mots grammaticaux monosyllabiques et propose que les comportements différents dans les deux contextes suggèrent des statuts morphophonologiques différents et, dans certains cas, des formes sous-jacentes différentes.

6. Les monosyllabes grammaticaux

Les clitiques pronominaux représentent l'un des problèmes les plus épineux de la linguistique romane. Des éléments comme *je* ou *te* sont-ils des mots ou des affixes ? Fonctionnent-ils comme des arguments verbaux, c'est-à-dire des sujets ou des objets, ou servent-ils de marques d'accord qui rappellent certaines caractéristiques grammaticales d'un argument verbal mais qui ne constituent pas ces arguments eux-mêmes ? Ces questions ont fait l'objet de publications innombrables et de débats soutenus et pourtant, aucun consensus n'a émergé (Heap & Roberge 2001). Auger (1994) pose que ces deux questions sont indépendantes l'une de l'autre, même si certaines combinaisons sont plus fréquentes que d'autres. En effet, si les marques d'accord sont souvent réalisées sous formes d'affixes flexionnels et si les arguments verbaux prennent généralement la forme de pronoms ou de syntagmes autonomes, il arrive que des arguments soient réalisés sous forme d'affixes (par exemple, les marques d'accord du sujet dans les formes verbales synthétiques dans plusieurs langues celtiques) ou que des formes syntaxiquement autonomes fonctionnent comme des marques d'accord (par exemple, certains clitiques en nganhcara ; cf. Smith & Johnson 1985).

⁷ Même si peu de Picards se sont installés en Nouvelle-France, rendant un lien de filiation direct entre le picard et le français québécois peu probable, les nombreuses similarités entre le picard et le normand peuvent expliquer les ressemblances entre les deux variétés. De plus, le Vimeu étant accolé à la Normandie, on peut penser que les ressemblances entre le picard décrit ici et le normand, et, par conséquent, avec le français québécois, sont encore plus nombreuses.

Il est donc essentiel d'examiner chacune de ces questions de façon indépendante à l'aide de critères appropriés.

La question du statut grammatical des clitiques français continue de diviser les chercheurs pour de nombreuses raisons. D'une part, la variation importante qui caractérise les différents registres de langue nous oblige à bien délimiter notre objet d'étude. Par exemple, si le redoublement des sujets et les pronoms sujets résomptifs dans les propositions relatives sujet, illustrés en (20), sont fréquents dans de nombreuses variétés familières et populaires, ces constructions sont exclues du français de référence. De plus, l'inversion des clitiques sujets qui caractérise le français de référence, voir (21), est soit entièrement absente en français hexagonal familier, voir (22), soit restreinte aux clitiques *tu et vous* en français familier québécois, comme en (23). D'autre part, le caractère variable de plusieurs des critères invoqués en faveur d'une analyse affixale incite une réaction de prudence de la part de certains linguistes qui voient dans les structures non standard des indices de grammaticalisation possible mais qui refusent d'y voir un processus complété.

- (20) a. *toute la famille elle se rassemblait aux mêmes places* (Montréal, 118-71)
 b. *j'étais pas une personne que j'avais beaucoup d'amis* (Montréal, 15-71)
- (21) a. *Parle-t-il français ?*
 b. *Pierre parle-t-il français ?*
- (22) a. *Il parle français ?* (français hexagonal familier)
 b. *Est-ce qu'il parle français ?*
- (23) a. *Parles-tu français ?* (français québécois familier)
 b. *Elle/il/on/je parle-tu français ?*⁸

Le statut de marque d'accord des clitiques sujets en français québécois familier demeure, à notre avis, l'analyse qui permet le mieux de rendre compte du fait que la présence d'un pronom sujet est permise dans tous les contextes où un verbe s'accorde avec un sujet. Par contre, la conclusion mise en avant par Auger (1994), parmi tant d'autres, qu'il s'agit d'affixes verbaux nous paraît moins solide. Si l'on prend les arguments d'Auger (1994) au sérieux, l'analyse du statut morphophonologique des pronoms faibles doit être basée sur des critères essentiellement phonologiques : si les pronoms faibles sont des affixes, ils doivent se comporter comme des préfixes et des suffixes et être affectés par les règles phonologiques lexicales. Or, nous verrons que ce n'est pas toujours le cas.

6.1 L'affrication

L'affrication fournit un premier indice du statut non affixal des pronoms faibles du français québécois. En français québécois, /t, d/ sont affriqués sans exception devant /i, y, j, ɥ/ à l'intérieur des mots et de façon variable aux frontières de mots (voir Dumas 1987 : 4, par exemple) comme on peut voir en (24) et (25). Si *tu*, dans sa variante [t], et *te* étaient des affixes, on s'attendrait à ce qu'ils soient toujours affriqués lorsqu'ils sont employés avec un verbe ou un pronom qui commence par une voyelle antérieure fermée. Au contraire, nos intuitions de locutrices natives indiquent que l'affrication dans un tel contexte est variable⁹, tel qu'illustré en (26), comme c'est le cas aux frontières de mots en français québécois. Cette variation est d'autant plus intéressante que, selon Dumas (1987 : 5)¹⁰, l'affrication est catégorique dans les cas d'inversion des pronoms sujets ; voir (27).

⁸ Voir Picard 1991b à propos du *tu* interrogatif en français québécois.

⁹ La présence d'une frontière morphémique ne bloque pas l'affrication à l'intérieur d'un mot : par exemple, *irrésistible, crédible, débattiez* et *droiture* sont toujours prononcés avec des affriquées.

¹⁰ Walker (1984 : 107) considère que l'affrication est variable dans *part-il* et *parle-t-il* ; nos intuitions de locutrices natives correspondent toutefois à celle de Dumas. Cette différence entre proclitique et enclitique

- (24) a. *dire* [d^ziʁ]
 b. *tuque* [t^syk]
 (25) a. *petite image* [t] ou [t^s]
 b. *grande île* [d] ou [d^z]
 (26) a. *tu arrives* [t^s]
 b. *t'imagines* [t] ou [t^s]
 c. *je t'y retrouverai* [t] ou [t^s] (Walker 1984 : 107)
 (27) a. *vient-il* [t^s]
 b. *viennent-ils* [t^s]

Puisque les pronoms faibles ont un comportement morphophonologique qui n'est pas celui des affixes lexicaux, il semble que l'étiquette de clitiques qui leur est souvent associée soit appropriée. Comme le français comporte de nombreux mots grammaticaux monosyllabiques qui font preuve d'un manque d'autonomie phonologique et syntaxique¹¹, on peut se demander si tous ces éléments forment une classe uniforme. L'affrication variable qui caractérise la combinaison de la préposition *de* avec un mot qui commence par /i/ ou /y/, par exemple, confère à cette idée une plausibilité accrue ; voir (28).

- (28) a. *pas d'idée* [d] ou [d^z] (Walker 1984 : 107)
 b. *rien d'universel* [d] ou [d^z]

6.2 La réalisation de schwa

Si l'affrication affecte les pronoms faibles et les autres monosyllabes grammaticaux de façon semblable et nous permet de croire que tous ces éléments sont du même type, une analyse détaillée de la distribution de schwa révèle des différences subtiles. Dans cette section, nous comparerons les schémas qui caractérisent la réalisation de schwa dans les groupes de clitiques pronominaux et dans les autres séquences de mots grammaticaux monosyllabiques, et nous tenterons de déterminer si les différences observées peuvent être attribuées à des raisons phonologiques indépendantes (par exemple, le type de consonne ou la similarité des consonnes en présence ; cf. Côté 2000) ou si elles peuvent être interprétées comme une indication que les clitiques pronominaux et les autres mots grammaticaux ne sont pas du même type ou que leur assemblage ne se fait pas au même niveau.

L'utilité du critère des voyelles épenthétiques pour ce type d'analyse a été démontrée en picard. Dans cette variété, la distribution des voyelles épenthétiques a permis de déterminer que les pronoms faibles ne se comportent pas comme des affixes et qu'ils forment un type de clitique distinct des autres monosyllabes grammaticaux. L'analyse d'Auger (2003) peut être résumée comme suit. L'exemple (29)a établit que les attaques branchantes composées d'une occlusive et d'une liquide sont permises en picard : quand le verbe *warder* 'garder' est conjugué au futur, on y ajoute le suffixe *-reu* sans aucun recours à une voyelle épenthétique (cf. *pérléreu* [perlerø] 'parlerez'). Étant donné ces faits, il devrait donc être possible de combiner le pronom *t* 'te' avec le verbe *ramintuvoér* 'rappeler' sans avoir recours à une voyelle épenthétique. Les faits du picard démontrent que ce n'est possible que dans les

reflète sans doute le fait que l'enclise est plus ancienne que la proclise en français (Vance 1989). Certains linguistes posent que les clitiques sujets postverbaux entretiennent un lien morphologique avec leur hôte, alors que les clitiques sujets préverbaux ont un lien syntaxique avec le verbe (Sportiche 1999). En français québécois soutenu, l'affrication obligatoire avec les clitiques postverbaux pourrait donc être due au statut affixal de ces éléments.

¹¹ Par exemple, comme c'est le cas avec les pronoms faibles, on ne peut pas utiliser la préposition *de* ou le déterminant *le* seuls et leur voyelle disparaît lorsqu'ils sont combinés à un mot à initiale vocalique.

contextes où le [t] peut être syllabifié comme coda de la syllabe précédente, comme en (29)b. Lorsque le pronom est précédé d'une consonne, l'épenthèse est requise. En effet, même s'il devrait être possible de prononcer [tyn.tra.mẽ.tø], les données démontrent que l'épenthèse est requise, tel qu'illustré en (29)c. On peut attribuer ces données au fait que le picard restreint la création d'attaques complexes au niveau lexical et l'interdit dans les groupes de clitiques et aux frontières de mots (voir Picard 1991a pour la même observation en français québécois). De ce point de vue, les groupes clitiques et les frontières de mots ont un comportement uniforme. Cependant, les deux contextes se distinguent en ce qui concerne le lieu d'insertion de la voyelle épenthétique. En effet, le schéma obtenu en (29)c, [C.CeC], est le schéma caractéristique des groupes clitiques, alors que le schéma [CeC.C] observé en (29)d est typique des frontières de mot en général. Etant donné leur dépendance phonologique et grammaticale, on s'attendrait à ce que les monosyllabes grammaticaux autres que les clitiques pronominaux (par exemple, *d* et *qu*) soient caractérisés par le schéma typique des groupes clitiques. Cependant, c'est plutôt le schéma [CeC.C] qui est observé, comme on peut le voir en (29)d et (29)e. Si les deux contextes ont en commun l'impossibilité de créer une attaque complexe, les différences de lieu d'insertion de la voyelle épenthétique nous forcent néanmoins à distinguer deux types de clitiques sur le plan morphophonologique.

- (29) a. *o n'mé nin wardreu point* [war.drø] (Chl'autocar 21)
 'vous ne m'en garderez pas'
 b. *a t'rind un molé toc-toc !* [at.rẽ] (Chl'épée d'Bruchadin 2)
 'ça te rend un peu fou'
 c. *Tu n'té raminteus point* [tyn.te.rã.mẽ.tø] (Chl'autocar 107)
 'tu ne te rappelles pas'
 d. *J'éroais bél air éd rintrer comme o* [ɛ.red.rẽ.tre] (Chl'autocar 20)
 'j'aurais l'air fou de rentrer comme ça'
 e. *A Boégnny, o n'avoéme éq des mares.* [õ.na.vwẽ.mek.de] (Chl'autocar 25)
 'A Buigny, nous n'avons que des mares'

Un autre aspect de l'épenthèse vocalique en picard renforce la conclusion selon laquelle les pronoms faibles et les autres monosyllabes grammaticaux constituent deux types d'éléments différents. Dans les groupes de clitiques pronominaux, la contrainte contre les mauvais contacts syllabiques détermine le lieu d'insertion du [e], comme nous l'avons illustré en (9). Cette contrainte ne joue cependant aucun rôle pour la préposition *de* ou pour le complémenteur *que*. En effet, même si [d.r] constitue un mauvais contact syllabique en (29)d et même si ce mauvais contact pourrait être évité si on disait *bél air dé rintrer* au lieu de *bél air éd rintrer*, on obtient le schéma [CeC.C] typique des frontières de mots.

En français, les monosyllabes grammaticaux *je*, *te*, *me*, *se*, *le*, *de*, *ce*, *que* sont tous des clitiques, c'est-à-dire des éléments qui ne peuvent s'employer seuls, et ils permettent tous une alternance entre une forme avec ou sans schwa. Côté (2000 : 81) pose que la forme sous-jacente de tous ces éléments ne contient qu'une consonne et que la présence variable d'un schwa peut être attribuée à un processus d'insertion. On pourrait donc s'attendre à y observer des schémas de variation semblables dans la réalisation du schwa. Cependant, des différences importantes caractérisent les différents clitiques. Ainsi, la fréquence avec laquelle schwa est réalisé varie considérablement d'un clitique à l'autre. Dans son étude du français de référence, Delattre (1949a : 458) observe que le schwa est plus souvent omis que réalisé avec *je*, *ce*, *se*, *le*, *ne* et *me*, qu'il n'est absent que dans 50 % des cas avec *de* et dans 33 % des cas avec *que* et *te*. Dans leur étude du français de la ville de Québec, Durand & Eychenne (2004) confirment la tendance à l'absence du schwa avec les fricatives mais ils observent qu'il est rarement

absent dans le déterminant *le* (2/19, soit 10,5%). Côté (2000) attribue les différences entre les différents contextes d'effacement à des contraintes séquentielles qui capturent l'idée que certaines consonnes moins perceptibles ont davantage besoin d'être adjacentes à une voyelle (par exemple, les occlusives) et que les séquences de consonnes semblables sont défavorisées. Dans la hiérarchie qu'elle propose, les fricatives favorisent l'effacement de schwa et elle attribue la très grande fréquence d'absence de schwa dans des mots comme *regarder* au fait que /ʁ/ se comporte comme une fricative en début de mot. Dans l'analyse de Côté, les différences quantitatives entre *je* et *que*, par exemple, sont donc attribuables à la nature des consonnes en question et ne constituent pas nécessairement un indice que ces deux éléments appartiennent à des catégories grammaticales différentes.

Un indice plus important de statuts différents pour les pronoms faibles et les autres monosyllabes grammaticaux provient de la réalisation du schwa dans des suites de clitiques. Le schéma d'effacement ou d'insertion de schwa varie d'une combinaison de clitique à l'autre et d'un dialecte à l'autre. Selon Delattre (1949b), le français de référence emploie *je m'prépare* plutôt que *j'me prépare* dans 90 % des cas. De plus, « [o]n entend toujours que j tombe mal, *jamais* qu je tombe mal. [...] *et] les deux groupes j te et c que [...] favorisent le deuxième e* » (46). Comme le français de référence, le français québécois réalise le deuxième schwa dans les groupes *j'te* et *c'que*, comme on peut le voir en (30)a,b. De plus, le français de référence et le français québécois favorisent tous deux le premier schwa dans le groupe *je le* ; voir (30)c. En français de référence, Delattre 1949b estime que *je l'* est observé dans 90 %. Dans notre corpus, c'est la seule forme observée de façon régulière dans tous les cas où le verbe commence par une seule consonne ou par une attaque branchante légitime ; le schéma *j'le* est pour sa part observé lorsque le verbe commence par un groupe consonantique qui ne constitue pas une attaque complexe possible en français québécois, comme on le voit en (30)d. Nos données révèlent cependant des comportements différents dans la réalisation de schwa en français québécois. Ainsi, alors que Delattre 1949b estime que le français de référence marque une préférence très forte pour la prononciation *je m'*, le français québécois utilise *j'me* de façon quasi catégorique ; voir (31). Une autre différence potentielle entre le français québécois et le français de référence se trouve dans la combinaison *que je*. Comme le français de référence, le français québécois marque une forte préférence pour la réalisation du premier schwa, comme l'illustre (32)a ; cependant, le français québécois permet aussi qu'aucun schwa ne soit réalisé, comme on le voit en (32)b et c.

- (30) a. *Tu veux j'te [ʃtə] parle de mes vacances que j'viens d'passer ?* (Saguenay, CG)
 b. *tu savais c'que [skə] tu valais* (Saguenay, MJ)
 c. *Ben j' imagine, si je l' [ʒəl] vendais* (Saguenay, BM)
 d. *J'le [ʒlə] r'grettais assez, en tout cas !* (Saguenay, LB)
- (31) a. *quand t'es arrivée, j'me [ʒmə] préparais pour le finir justement là* (Saguenay, LB)
 b. *J'me [ʒmə] sens solide, là, c't'effrayant.* (Thérèse, Petite Vie)
- (32) a. *parce que fallait que j'fasse [kəʃf] un p'tit trou dans l'tissu* (Saguenay, LB)
 b. *ça veut dire que faut qu'j'fasse [kʃf] attention quand même* (Saguenay, LB)
 c. *Fait trois réparations qu'j'mets [kʒm] d'dans* (Saguenay, BM)

La différence entre *j'me* et *je l'* est particulièrement intéressante. En picard, nous l'avons vu plus tôt, la contrainte contre les mauvais contacts syllabiques défavorise les groupes où une consonne en coda est suivie d'une consonne en attaque qui est plus sonore, ce qui produit les schémas *jé m'* et *jé l'* ; voir (18)a et (13)a. Les schémas différents observés dans ces deux groupes en français québécois démontrent que cette contrainte joue un rôle moins prééminent

dans cette variété de français qu'en picard. De plus, comme [ʒm] n'est pas plus acceptable que [ʒl] comme attaque complexe, les contraintes de structure syllabique ne peuvent pas rendre compte de la différence entre [ʒəl] et [ʒmə] non plus.

La différence entre les pronoms faibles et les autres monosyllabes grammaticaux en français québécois est de nature subtile. Comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous, toutes les combinaisons de pronoms faibles pour lesquelles nous avons recueilli suffisamment de données pour observer une tendance claire marquent une préférence (quasi-)catégorique pour un site d'épenthèse vocalique précis lorsque le verbe qui suit commence par une seule consonne ou par une suite de consonnes qui constitue une attaque légitime (obstruante + liquide ou semi-voyelle).

<i>je + me</i>	[ʒmə]	58/58 ¹²
<i>je + te</i>	[ʃtə]	32/32
<i>je + le</i>	[ʒəl]	52/52
<i>me + le</i>	[məl]	9/9
<i>te + le</i>	[təl]	14/14

Certaines combinaisons de monosyllabes grammaticaux présentent une préférence tout aussi forte. Ainsi, comme nous l'avons mentionné ci-dessus, la combinaison *ce que* est toujours réalisée *c'que*, autant en français québécois qu'en français de référence¹³. Les données pour les autres combinaisons de mots grammaticaux sont peu nombreuses mais la variation qui caractérise ces combinaisons contraste de façon frappante avec la régularité observée pour les pronoms faibles. Ainsi, par exemple, trouve-t-on à la fois *d'me* et *de m'*, ainsi que *d'le* et *de l'*, *d'se* et *de s'*, et *qu'le* et *que l'*, tel qu'illustré en (33)-(36), et ce, parfois chez un même locuteur.

- (33) a. *M'as essayer d'me faire maigrir les os un peu.* (Junior, Bougon)
 b. *T'es-tu en train de m'traiter d'gros ?* (Junior, Bougon)
- (34) a. *j'viens d'le voir* (Popa, Petite Vie)
 b. *J'ai pas l'temps de l'mettre* (Popa, Petite Vie)
- (35) a. *aussi ben d'se tirer une balle dans 'tête, hein.* (Paul, Bougon)
 b. *On va arrêter de s'conter des pipes...* (Mononque, Bougon)
- (36) a. *ça fait qu'le peu d'vie qu'on a, on peut-tu...* (Paul, Bougon)
 b. *tant que l'gouvernement en place décide de pas vous l'taxer* (candidat, Bougon)

Peut-on attribuer les différences entre les pronoms faibles et les autres monosyllabes grammaticaux à la nature des consonnes en présence ? Ce type d'explication paraît peu plausible pour les exemples ci-dessus, qui contiennent tous un groupe clitique en position post-vocalique. Par contre, une explication de ce type est plausible pour certaines variations

¹² Nous avons recueilli deux exemples de *je m'* dans une entrevue du corpus Montréal 1984 :

- (i) a. *Je m'disais tout l'temps euh... i l'mérite* (Montréal 1984, sujet 2)
 b. *Tsé je m'dis... que... tu rgardes toute ça les gars euh...* (Montréal 1984, sujet 2)

¹³ Le français acadien du sud-est du Nouveau-Brunswick se distingue sur ce point. On y entend en effet souvent [sək] :

- (i) *jusqu'à ce qu'sa mère arrive* (DB, 5/6/06)

qui semblent être dues à la structure phonologique des mots en présence. Ainsi, si un schwa est réalisé dans la combinaison *que je*, c'est, dans nos corpus de français québécois, toujours le premier, comme on le voit en (37)a, à moins que *je* ne soit suivi d'une suite de consonne qui ne constitue pas une attaque possible, tel qu'illustré en (37)b. De ce point de vue, la séquence *que je* se comporte comme les séquences de pronoms faibles ; voir (30)c,d. Nos données concernant *de te* sont insuffisantes pour nous permettre de conclure à une influence du contexte phonologique précédent, mais nous observons trois exemples de *d'te* après voyelle et quatre exemples de *de t'* après consonne, une alternance qui est illustrée en (38). Il est intéressant de constater que dans notre petit corpus, le site du schwa dans la séquence *de te* est dicté davantage par la structure syllabique du contexte (*d'te* après voyelle et *de t'* après consonne) que par la volonté d'éviter une séquence de consonnes semblables, tel que proposé par Côté (2000). De plus, la différence entre *te le*, d'une part, et *de le* et *que le*, d'autre part, est particulièrement intéressante : comme les trois séquences contiennent une occlusive suivie d'une liquide, il est difficile d'attribuer cette différence à la nature des consonnes en présence, ce qui nous amène à favoriser l'hypothèse d'un lien morphophonologique distinct unissant les pronoms faibles et autres monosyllabes grammaticaux à leur hôte.

- (37) a. *parce que fallait que j'fasse* [kəʒf] *un p'tit trou dans l'tissu* (Saguenay, LB)
 b. *Ça arrivait pas souvent qu'je r'cevais* [kʒəʁs] (Saguenay, LB)
- (38) a. *t'es t-en train d'te détruire* [ttəd] (Paul, Bougon)
 b. *Es-tu capable de t'faire* [dətʃ] *accrère que t'es beau ?* (Paul, Bougon)

Dans notre corpus, nous observons une autre différence entre les pronoms faibles et autres monosyllabes grammaticaux. Les séquences de monosyllabes grammaticaux se distinguent des pronoms faibles par la possibilité de créer des séquences de trois ou même quatre consonnes, comme l'ont déjà fait remarquer Picard et Côté. Cette différence est peut-être due, par contre, à la nature des consonnes en jeu. En effet, Picard a observé que ces séquences contiennent toutes une fricative en position médiale.

- (39) a. *I faudrait pas qu'j'me trompe* [kʒm] *parce qu'i va entendre*. (Saguenay, CG)
 b. *Ça m'dérage pas d'y dire qu'c't'un* [rkst] *beau têteux* (Réjean, Petite Vie)

Finalement, le déterminant *le* se distingue des pronoms faibles et même du pronom faible homophone en ce qui concerne le lieu de réalisation du schwa. D'une part, tout comme Durand & Eychenne (2004), nous observons dans notre corpus un taux de réalisation du schwa non négligeable. Ainsi, dans notre corpus du Saguenay, schwa est prononcé dans 21,2% des cas (48/226) où le déterminant suit un mot à finale vocalique ou en début de groupe intonatif, alors qu'il n'est jamais réalisé dans le pronom faible dans le même contexte (0/21). D'autre part, le lieu de réalisation du schwa du déterminant se distingue de celui du pronom faible. Nous avons vu plus haut que dans les combinaisons *je le*, *me le* et *te le*, c'est toujours le premier schwa qui est réalisé ; voir (40). Dans nos corpus du Saguenay et de Montréal, nous avons recueilli quelques exemples où le déterminant est réalisé [əl], comme on le voit en (41), mais le schéma de loin le plus fréquent place le schwa après le /l/, comme en français de référence ; voir (42). Les exemples en (40) et (43), où *le* suit les mêmes consonnes, confirment que le site différent de réalisation du schwa n'est pas dû au contexte phonologique immédiat mais qu'il reflète vraisemblablement une différence importante entre le pronom faible et le déterminant.

- (40) a. *Mais lorsque j'en ai l'occasion, je l' [ʒəl] fais* (Saguenay, BM)
 b. *même si ça me l' [məl] disait pas trop trop* (Saguenay, LB)
 c. *pis i te l' [təl] donnait* (Saguenay, MJ)
- (41) a. *Le [əl] pire, j'roulais juste à quatre-vingts* (Rod, Petite Vie)
 b. *La police va faire le [əl] rapport t'suite* (Chabot, Bougon)
 c. *tu t'mets là, pis t'es fais... le [əl] plaisir c'est d'es avoir réalisées* (Saguenay, BM)
- (42) a. *Où c'est qu'tu t'en vas d'même, le [lə] Chez Whiz ?* (Popa, Petite Vie)
 b. *Casse le [lə] cochon du plus jeune là* (Paul, Bougon)
 c. *Le [lə] gros travail, finalement, c'est faire ça là* (Saguenay, LB)
- (43) a. *i louange le [ʒlə] Seigneur pour tout c'qu'i a fait pour lui* (Saguenay, BM)
 b. *comme le [mlə] collet de sa 'tite robe là* (Saguenay, LB)
 c. *Toute le [tlə] travail qu'y a dans ça, hein* (Saguenay, LB)

Cette tendance à prononcer le schwa après la liquide est d'autant plus intéressante qu'elle constitue peut-être une innovation en français québécois familier. La Follette (1960) rapporte que les exemples de [əl] sont nombreux dans les contes de la région de Charlevoix qu'il a analysés. Cette tendance est confirmée par le *Glossaire du parler français au Canada*, qui contient une entrée *el'* pour le déterminant et donne l'exemple *El' fils à Jacques*. Une tendance semblable est observée par Côté (s.d.) : « [l] insertion d'un [œ] à l'initiale se fait surtout avec les liquides [r,l], moins avec les fricatives [...] et encore moins avec les occlusives ».

Sur la base des données décrites ici, nous proposons donc une analyse préliminaire où la plupart des schwas réalisés dans les monosyllabes grammaticaux sont épenthétiques. Cependant, nous proposons que le déterminant *le* contient pour sa part un schwa sous-jacent. Notre raisonnement va comme suit. Si l'on peut attribuer la différence de taux de réalisation de schwa avec /ʁ/ et /l/ à la nature des consonnes en question, suivant Côté (2000), la différence de lieu de réalisation de schwa présente un défi intéressant. Etant donné la fréquence relative du schéma [əC], voir (44) et (45), et la rareté du schéma [Cə] avec les fricatives et avec /ʁ/, nous posons, comme le fait Côté (2000), que les clitiques *je*, *se* et autres pronoms faibles ne contiennent pas de schwa dans leur forme sous-jacente, et nous attribuons sa réalisation variable en début de mot à l'insertion d'une voyelle épenthétique. La fréquente réalisation du schwa et le schéma [Cə] qui caractérise *que* et *de* sont attribués par Côté (2000) au besoin des occlusives d'être suivies d'une voyelle, ce qui est toujours compatible avec une analyse qui traite le schwa comme une voyelle épenthétique : la nature des consonnes détermine le lieu d'insertion de la voyelle : avant /ʁ,l/ et après une occlusive. Nous posons que la forme sous-jacente du déterminant *le* est /lə/, ce qui rend compte de la fréquence plus élevée de schwa¹⁴ et de la position de la voyelle. Les formes occasionnelles du type [əlC], voir (41), peuvent être attribuées à une combinaison de l'effacement variable de schwa et de l'épenthèse. Même si cette solution peut sembler peu économique du point de vue phonologique, elle est attestée en picard, comme on peut le voir avec le mot *déjeu* 'déjà' et avec le déterminant *chol* 'la', illustrés en (46) et (47).

- (44) a. *Moman, là, r'tiens [əʁtjɛ̃] -moi là, r'tiens-moi !* (Popa, Petite Vie)

¹⁴ Voir Côté (2000 : 108) pour l'idée que les schwas sous-jacents sont plus souvent prononcés que les schwas épenthétiques.

- b. *i vont pouvoir euf... r'garder* [əʁgɑʁde] *la course* (Saguenay, JL)
 c. *i doivent r'tourner* [əʁtuʁne] *voir les mêmes* (Montréal 1984, sujet 2)
- (45) a. *ah ! Seigneur ! e-j'passais* [əʃpɑsɛ] *mon temps à brailler* (Saguenay, LB)
 b. *ça a été dégeulasse e-cet été-là* [degœlasəstetela] (Saguenay, AG)
- (46) a. *quante ézz eutes i sront déjeu* [deʒø] *in route à soupeu...* (PV, Chl'autocar 21)
 'quand les autres seront déjà en train de souper'
 b. *Il n'est djeu* [dʒø] *pu récint* (PV, Chl'autocar 24)
 'Il n'est déjà plus récent'
 c. *Ej m'otchupe édjo* [edʒø] *d'éch mingér* (PV, Chl'autocar 68)
 'Je m'occupe déjà du manger'
- (47) a. *Ch'est l'frère d'ém feume qu'i travaille à cho'l* [ʃol] *laitrie*. (PV, Chl'autocar 24)
 'C'est le frère de ma femme qui travaille à la laiterie'
 b. *ch V-1 il a tcheut quasimint su chl'* [ʃl] *église* (PV, Chl'autocar 23)
 'le V-1 est tombé presque sur l'église'
 c. *Mais i savoit pér tchœur échl* [eʃl] *anonche* (PV, Chl'autocar 65)
 'Mais il connaissait par cœur l'annonce'

7. Conclusion

L'étude préliminaire que nous avons présentée ici soulève probablement plus de questions qu'elle n'apporte de réponses. Etant donné notre objet d'étude, la réalisation de schwa en français québécois, cette constatation n'est guère surprenante. La diversité des contextes phonologiques et prosodiques, la lexicalisation de formes avec ou sans schwa sous-jacents et la situation diglossique qui caractérise le français au Québec ne sont que quelques-uns des facteurs qui contribuent à créer une situation des plus complexes.

Notre examen des monosyllabes grammaticaux en français du Saguenay et en français de Montréal révèle plusieurs schémas très réguliers concernant la réalisation du schwa dans les séquences de pronoms faibles et une variation importante dans les autres types de séquences. De ce point de vue, nos données diffèrent en partie de la position de Picard (1991a : 46) : « *Les variantes j'le veux, je viens d'le faire et c'est mieux qu'le café ne sont pas typiquement québécoises. [...] De façon générale, il faut savoir distinguer ce qui est usuel en québécois de ce qui est acceptable en français* ». Nos données confirment la rareté de la variante *j'le veux* en français québécois. Par contre, elles indiquent que les formes du type *je viens d'le faire* et *c'est mieux qu'le café* sont attestées et sont presque aussi fréquentes que les variantes en *de l'* et *que l'*. Nous attribuons cette différence entre les deux *le* à deux sources : d'une part, la présence d'un schwa sous-jacent dans le déterminant, d'autre part, le lien moins serré qui unit les monosyllabes grammaticaux autres que les pronoms faibles et leur hôte. Si l'affrication variable que l'on observe dans les pronoms faibles du français québécois nous force à remettre en question l'idée que ces formes sont des affixes lexicaux, les schémas d'épenthèse plus rigides que nous observons dans ces mêmes formes nous amènent à penser que la morphologisation des pronoms faibles est plus avancée que celle des autres monosyllabes grammaticaux et que les liens morphophonologiques qui unissent les pronoms faibles les uns aux autres et à leur hôte sont plus serrés que ceux qui unissent les autres monosyllabes grammaticaux les uns aux autres et à leur hôte.

L'analyse esquissée dans cet article devra être approfondie de plusieurs façons. D'une part, des données plus nombreuses sur les monosyllabes grammaticaux sont nécessaires pour renforcer les conclusions tirées à partir d'un corpus relativement restreint. D'autre part, une

étude quantitative plus générale qui prend en compte les autres contextes de réalisations du schwa devra être entreprise. Finalement, une comparaison avec d'autres variétés québécoises et avec le français acadien permettra d'établir le degré de régularité qui caractérise les variétés canadiennes.

Bibliographie

- AUGER J., 1994, *Pronominal Clitics in Colloquial Québec French : A Morphological Approach*, Thèse de doctorat, University of Pennsylvania.
- AUGER J., 2000, « Phonology, variation, and prosodic structure : Word-final epenthesis in Vimeu Picard », dans J. M. Fontana et al. (dirs.), *Proceedings of the First International Conference on Language Variation in Europe (ICLaVE)*, Barcelona, Universitat Pompeu Fabra, pp. 14-24.
- AUGER J., 2001, « Phonological variation and Optimality Theory : Evidence from word-initial vowel epenthesis in Picard », *Language Variation and Change* 13, 3, pp. 253-303.
- AUGER J., 2003, « Pronominal clitics in Picard revisited », dans Rafael Núñez-Cedeño, Richard Cameron, & Luís López (dirs.), *Language Knowledge and Language Use : Selected Papers from LSRL 31*, Amsterdam, Benjamins, pp. 3-20.
- CARTON F., 1999, « L'épithèse vocalique en français contemporain : étude phonétique », *Faits de langue* 13, pp. 35-45.
- CHARETTE M., 1991, *Conditions on Phonological Government*, Cambridge University Press.
- COTE M.-H., 2000, *Consonant Cluster Phonotactics : A Perceptual Approach*, Thèse de doctorat, MIT.
- COTE M.-H., 2006, « Contraintes segmentales dans la stabilisation et la perte du schwa en syllabe initiale : français de Montréal, français de Québec, français de référence », Communication présentée au colloque *Les français d'ici*, Queen's University, 5-8 juin 2006.
- COTE M.-H., s. d., *Phonologie française*, <http://aix1.uottawa.ca/~mhcote/pages/Ms-PhonoFr.pdf>.
- COTE M.-H., GINGRAS S., s. d., « Perception and sonority in the stabilization and disappearance of schwa », manuscrit, Université d'Ottawa.
- DAWSON A., 2003, « Palatalisation et affrication des occlusives vélaires en picard : approche d'une variation dialectale en Théorie de l'Optimalité », dans Jacques Landrecies & André Petit (dirs.), *Bien dire et bien Apprendre*, 21, *Le picard d'hier et d'aujourd'hui*, Centre d'Etudes Médiévales et Dialectales, Lille 3, pp. 157-176.
- DAWSON A., 2004, « Théorie des correspondances dialectales et autonomie phonologique du picard », dans Jean-Michel Eloy (dir.), *Des langues collatérales ; Problèmes linguistiques, sociolinguistiques et glottopolitiques de la proximité linguistique*, Volume 1, Paris, L'Harmattan, pp. 213-224.
- DELATTRE P., 1949, « Le jeu de l'e instable de monosyllabe initial en français », *The French Review* 22, 6, pp. 455-459.
- DELATTRE P., 1949, « Le jeu de l'e instable de monosyllabe initial en français (suite) », *The French Review* 23, 1, pp. 43-47.
- DELL F., 1977, « Paramètres syntaxiques et phonologiques qui favorisent l'épenthèse de schwa en français moderne », dans Christian Rohrer (dir.), *Actes du Colloque franco-allemand de linguistique théorique*, Tübingen, Niemeyer, pp. 141-153.
- DULPHY J., 1992, *Chl'épèe d'Bruchadin*, Abbeville, Ch'Lanchron.

- DUMAS D., 1987, *Nos façons de parler*, Sillery, Presses de l'Université du Québec.
- DURAND J., EYCHENNE J., 2004, « Le schwa en français : pourquoi des corpus ? ». Corpus 3. <http://www.univ-tlse2.fr:8880/erss/index.jsp?perso=jdurand&subURL=SchwaCorpus.pdf>.
- EYCHENNE J., 2003, *Prolégomènes à une étude comparative du schwa en français : aspects méthodologiques, empiriques et théoriques*. Mémoire de DEA, Université de Toulouse-Le Mirail, <http://www.exuna.net/fr/recherche.php>.
- HANSEN A. B., MOSEGAARD HANSEN M.-B., 2003, « Le [ə] prépausal et l'interaction », dans A. B. Hansen & M.-B. Mosegaard Hansen (dirs.), *Structures linguistiques et interactionnelles dans le français parlé*, Université de Copenhague, pp. 89-109.
- HEAP D., ROBERGE Y., 2001, « Cliticisation et théorie syntaxique. 1971-2001 », *Revue québécoise de linguistique* 30, 1, pp. 63-90.
- LA FOLLETTE J. E., 1960, « Observations sur le comportement du schwa en franco-canadien », *Journal canadien de linguistique* 6, 1, pp. 29-34.
- LECLERCQ J., 1996, *Chl'autocar du Bourq-éd-Eut*, Abbeville, Ch'Lanchron.
- MARTINEAU F., MOTAPANYANE V., 1996, « Hypothetical infinitives and crosslinguistic variations in continental and Québec French », dans J. Black & V. Motapanyane (dirs.), *Micro-Parametric Syntax and Dialect Variation*, Amsterdam, Benjamins, pp. 145-168.
- MARTINEAU F., MOTAPANYANE V., 1997, « Non-finiteness in independent clauses : The hypothetical infinitive in Québec French », *Probus* 9, 1, pp. 79-100.
- MEZZETTA C., 2002, *La stabilisation du schwa en français : l'éclairage par le français québécois*, Mémoire de maîtrise, Université de Montréal.
- MORIN Y.-Ch., 1974, « Règles phonologiques à domaine indéterminé : chute du cheva en français ». *Cahiers linguistiques de l'Université du Québec*, 4, pp. 69-88.
- MORIN Y.-Ch., 1982, « Cross-syllabic constraints and the French 'e muet' », *Journal of Linguistic Research*, 2, 3, pp. 41-56.
- PARADIS C., 1985, *An acoustic study of variation and change in the vowel system of Chicoutimi and Jonquièrre (Québec)*, Thèse de doctorat, University of Pennsylvania.
- PICARD M., 1974, « L'effacement du cheva dans les monosyllabes en québécois », *Cahier de linguistique* 4, pp. 1-12.
- PICARD M., 1991a, « La Loi des Trois Consonnes et la chute du cheva en québécois », *Revue québécoise de linguistique* 20, 2, pp. 35-49.
- PICARD M., 1991b, « Clitics, affixes, and the question marker 'tu' in Canadian French », *Journal of French Language Studies* 1, 2, pp. 179-187.
- Société du parler français au Canada, 1968, *Glossaire du parler français au Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- SPORTICHE D., 1999, « Subject clitics on French and Romance complex inversion and clitic doubling », dans K. Johnson & I. Roberts (dirs.), *Beyond Principles and Parameters ; Essays in Memory of Osvaldo Jaeggli*, Dordrecht, Kluwer, pp. 189-221.
- TRANEL B., 1981, *Concreteness in Generative Phonology : Evidence from French*, Berkeley, University of California Press.
- VANCE B. S., 1989, *Null Subjects and Syntactic Change in Medieval French*, Thèse de doctorat, Cornell University.
- VILLIARD P., 1982, « Phrases hypothétiques avec infinitif et conditionnel », *Revue de l'Association québécoise de linguistique* 2, 2, pp. 161-168.
- VASSEUR G., 1963, *Dictionnaire des parlers picards du Vimeu (Somme) avec considération spéciale du dialecte de Nibas*, Amiens, Société de linguistique picarde.
- WALKER D. C., 1984, *The Pronunciation of Canadian French*, Ottawa, University of Ottawa Press.

GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

Comité de rédaction : Mehmet Akinci, Sophie Babault, André Batiana, Claude Caitucoli, Robert Fournier, François Gaudin, Normand Labrie, Philippe Lane, Foued Laroussi, Benoit Leblanc, Fabienne Leconte, Dalila Morsly, Clara Mortamet, Alioune Ndao, Gisèle Prignitz, Richard Sabria, Georges-Elia Sarfati, Bernard Zongo.

Conseiller scientifique : Jean-Baptiste Marcellesi.

Rédacteur en chef : Claude Caitucoli.

Comité scientifique : Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Louise Dabène, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Marie-Christine Hazaël-Massieux, Monica Heller, Caroline Juilliard, Jean-Marie Klinkenberg, Suzanne Lafage (†), Jean Le Du, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolai, Lambert Félix Prudent, Ambroise Queffelec, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

Comité de lecture pour ce numéro : Alvina Ruprecht, Sinclair Robinson, Catherine Khordoc, Michel Chevrier, Robert Fournier, André Loïsele, Marc Picard, Henri Wittmann, Thomas A. Klingler.

Laboratoire CNRS DYALANG – Université de Rouen
<http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol>

ISSN : 1769-7425